

Aux CANDIDAT·E·S aux élections municipales 2026 pour Colmar

Objet :

Municipales 2026 – Votre engagement pour des mobilités douces et apaisées à Colmar

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat·e aux élections municipales de Colmar en mars 2026, pour un mandat de 6 ans. Six années déterminantes pour dessiner l'avenir de notre ville, améliorer la qualité de vie de ses habitant·e·s et répondre aux défis climatiques et sociaux. Parmi les enjeux centraux : **la place des mobilités douces.**

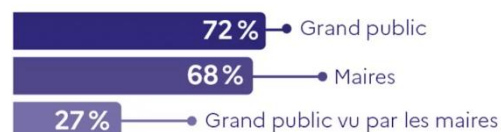
Nous sommes le **CADRes Colmar et environs**, une association citoyenne membre de la **Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)**. Depuis des années, nous œuvrons pour promouvoir le vélo et les déplacements apaisés, convaincus que :

- **La ville doit être conçue pour toutes et tous**, en priorisant la sécurité, l'accessibilité et le bien-être.
- **Le vélo est un levier de transition écologique**, économique et sociale, qui réduit la pollution, les nuisances sonores et les inégalités d'accès à la mobilité, avec en prime un bénéfice santé pour tous et pour la collectivité.
- **La concertation est essentielle** : les usager·ères doivent être associé·e·s aux décisions qui concernent leur quotidien, d'où la présente démarche.

Un paradoxe à lever : entre attentes citoyennes et réalité des aménagements

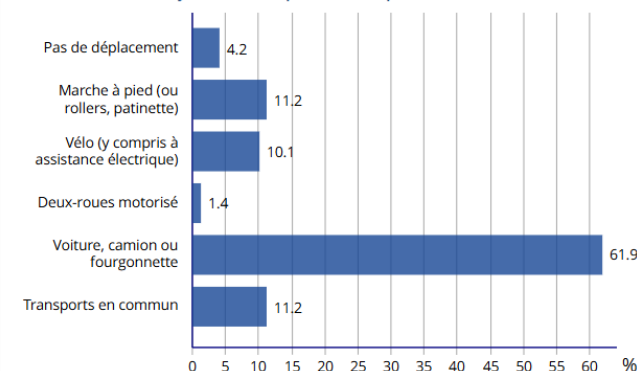
En 1999, une étude de l'ADEME révélait un décalage saisissant : alors qu'une majorité du grand public à 72% soutenaient la limitation de la voiture en ville pour favoriser les mobilités douces, rejoint dans une moindre mesure par l'avis personnel des Maires, ces mêmes élu·e·s estimaient à tort que seulement 27 % de leurs concitoyen·nes partageaient cet avis. **Aujourd'hui, c'est à vous, futur·e·s élu·e·s, de transformer ce décalage en opportunité, en alignant la réalité des aménagements sur les aspirations citoyennes.**

A votre avis, faut-il limiter l'usage de la voiture, afin d'améliorer la circulation en ville ?



* Source : GUIDEZ J.-M., Les transports urbains en province. Citadins / Maires : le décalage. Document réalisé en collaboration avec Anne Meyer, ADEME, CERTU, GART, UTR. 1999.

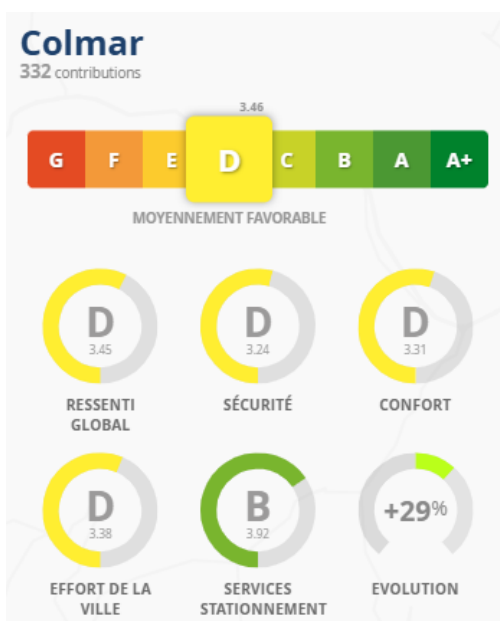
ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2022



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

À Colmar, les données de l'INSEE (2022) montrent que **21,3 % des habitant·e·s** utilisaient déjà le vélo (10,1 %) ou la marche (11,2 %) pour leurs trajets quotidiens domicile-travail.

[sources : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-68066#chiffre-cle-6> – Graphique ACT G2]



Pourtant, le **Baromètre Vélo 2025**, enquête nationale organisée par la FUB avec le soutien du CADRes Colmar, montre que notre ville, malgré une progression encourageante de +29%, reste classée **en classe D** avec une note globale de 3,46/6. Cette amélioration reflète une dynamique positive, mais les notes en **ressenti global**, en **sécurité des cyclistes**, en **confort de circulation** et en **sentiment d'effort de la ville**, rappellent qu'il reste un chemin important à parcourir pour offrir aux Colmariennes et Colmariens des conditions de déplacement véritablement sûres et agréables.

Votre mandat sera l'occasion de combler ce fossé entre les aspirations des Colmariennes et Colmariens et la réalité des aménagements dédiés aux mobilités douces.

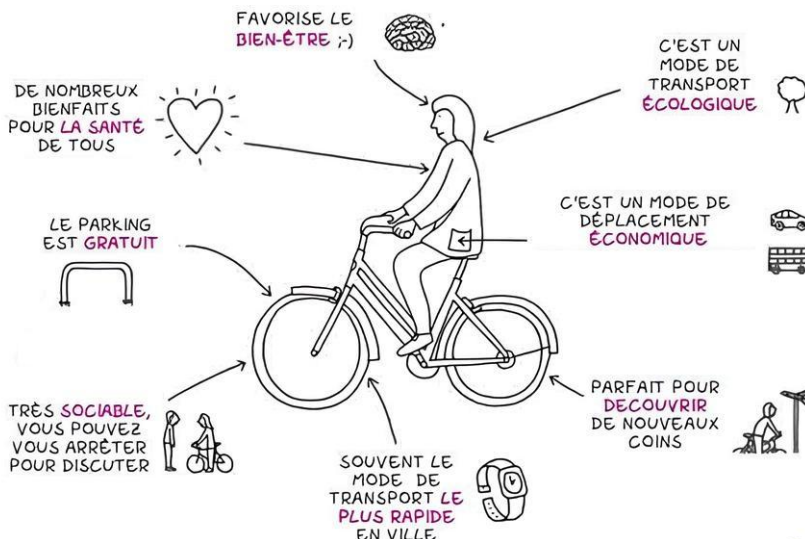
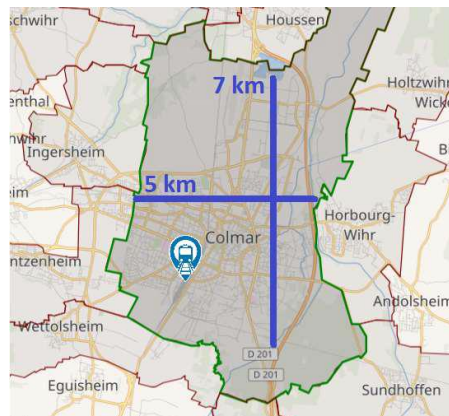
Notre proposition : un engagement concret pour 2026-2032

Nous vous invitons à :

1. **Prendre connaissance et signer la Charte Vélo de Colmar** : [Lien vers la plateforme.](#)
2. **Détailler vos propositions** sur les 9 thématiques clés générales de cette Charte :
 - **A** - Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune,
 - **B** - Déployer un Réseau Express Vélo (REV),
 - **C** - Généraliser les rues scolaires devant chaque établissement,
 - **D** - Installer du stationnement vélo aux lieux stratégiques,
 - **E** - Financer le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour tous les élèves de CM1/CM2,
 - **F** - Soutenir les associations vélo locales,
 - **G** - Porter le vélo auprès des instances supra-communales,
 - **H** - Créer ou pérenniser un-e référent-e mobilité active au sein de la collectivité,
 - **I** - Organiser une commission de concertation avec les représentant-es d'utilisateur-ses.
3. **Détailler vos propositions** sur les 3 recommandations locales :
 - **Locale #1** : Réaménager l'ensemble des accès à la gare SNCF de Colmar pour les mobilités douces : franchissements dédiés et sécurisés des voies ferrées, Accès EST (rue Georges Lasch, place de la Gare, Avenue Poincaré, avenue de la République), Accès OUEST (rue du Florimont, rue du Tir vers quartier St Joseph).
 - **Locale #2** : Aménager le contournement Nord et les accès à l'hypercentre de Colmar pour les mobilités douces (rue du Nord, rue Golbéry, rue de la Cavalerie, rue de Thann, place Haslinger, rue des Ancêtres (Cinéma), rue de Ribeauvillé, rue Stanislas, rue des Bains, rue Roesselmann).
 - **Locale #3** : Doter le CADRes Colmar d'un local associatif accessible de type garage à proximité du parking du stade nautique (rue Schuman) pour l'activité de la Vélo Ecole.
4. **Nous retourner vos engagements** pour une publication transparente sur notre site et un relais médiatique.

Pourquoi est-ce crucial pour notre ville ?

- **Colmar est une ville à dimension cyclable**
 - 5 km d'Est en Ouest & 7 km du Nord au Sud,
 - un territoire plat,
 - une gare SNCF en connexion directe avec l'hypercentre,
 - un trafic automobile modéré,
- Nous le constatons de jour en jour, la **part modale du vélo est en constante progression à Colmar**
 - Cette part de plus en plus importante pour les Colmariens des trajets (domicile-travail) dépasse aujourd'hui largement les 10% à Colmar.
 - Le développement important de l'écosystème des professionnels Vélo (services, espaces verts, logistiques, etc...).
 - Le développement des déplacements de loisir du tourisme cyclable.
- Impact important sur le **Climat** : Réduire les émissions de CO₂ et améliorer la qualité de l'air.
- **Santé publique** : Diminuer la pollution et les nuisances sonores.
- **Justice sociale** : Rendre la ville accessible à toutes et tous, quel que soit l'âge ou le niveau de revenu.
- **Attractivité** : Une ville apaisée et cyclable attire habitants, touristes et entreprises.



Modalités pratiques

- **Signature de la Charte** : [Lien direct](#).
- **Retour de vos propositions** : Par email à [contact@cadrescolmar.org].
- **Publication** : Vos réponses seront accessibles à tous sur notre site et relayées par la presse locale.

Ensemble, faisons de Colmar une ville où le vélo et les mobilités douces sont une évidence, pour le bien-être de toutes et tous !

Le Conseil Collégial

Association CADRes Colmar et Environs

www.cadrescolmar.org

Le 25 février 2025.

Annexes :

- Résultats complets du Baromètre Vélo 2025 : [Lien open data](#).
- Charte Vélo de Colmar : [Pièce jointe](#).